

CORAT RIVIERA

COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Instituée en 1987 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problématiques d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la région ou une partie de celle-ci. C'est un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués municipaux des dix communes de la Riviera responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagnés des chefs des services des trois villes. Depuis 2011, du fait de l'élaboration du projet d'agglomération transports et urbanisation (PA T/U) Rivelac, les responsables des bureaux techniques des communes de Blonay, du cercle de Corsier (BTI) et de St-Légier-La Chiésaz ont été intégrés à la CORAT.

Pour la législature 2016-2021, MM. Dominique Martin, syndic de Blonay et Alain Grangier, syndic de La Tour-de-Peilz, sont nommés respectivement président et vice-président de la commission.

Selon les objectifs définis par les municipalités et l'importance des dossiers à traiter, la CORAT peut désigner des groupes de travail spécifiques chargés du suivi de ces dossiers. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un consultant extérieur. Les membres de la CORAT sont régulièrement informés des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

ACTIVITÉS DE LA CORAT RIVIERA S'INSCRIVANT À LA SUITE DU PA T/U RIVELAC

Ce chapitre se concentre sur les différents projets et mandats propres à la CORAT. Il est rappelé que les mandats à l'échelle régionale qui s'inscrivent à la suite du PA T/U Rivelac sont financés par le biais de la CIEHL.

La CORAT plénière s'est réunie à quatre reprises en 2017. Les délégués techniques de la CORAT se sont également réunis en avril en présence du directeur de Promove, afin d'aborder ensemble divers points qui ressortaient des séances plénières, comme le système de gestion des zones d'activités et le mode de fonctionnement entre techniques.

Mandat d'appui et de coordination technique / Etude stationnement Riviera

Comme mentionné dans les rapports d'activités précédents, la CORAT poursuit sa collaboration avec le bureau team+, qui lui apporte un soutien précieux sur les problématiques de mobilité.

Dans le cadre de ce mandat, la CORAT a confié au bureau le lancement d'une réflexion sur le stationnement à l'échelle de la Riviera. Sur la base d'un état des lieux pour chaque commune, d'une synthèse des politiques communales en matière de stationnement et d'une coordination entre elles, l'objectif est d'évaluer la possibilité de définir une stratégie générale (lignes directrices).

La CORAT a été régulièrement informée de l'avancement des réflexions. Afin d'être en mesure de finaliser les réflexions sous forme de rapport, le bureau a prévu une coordination avec l'étude en cours sur le stationnement entreprise par la municipalité de Vevey.

Réponse au postulat Les Verts - "Renforcer la mobilité douce"

Le postulat mentionné en titre a été déposé dans plusieurs conseils communaux de la Riviera. A la demande de la CORAT, le SAI a rédigé une base de réponse commune portant sur l'échelle régionale, susceptible d'être complétée par les municipalités concernées, en particulier sur les projets communaux. Validée par la CORAT en juin, la réponse a été transmise directement aux municipalités pour envoi aux conseils communaux.

Projet Smart City - Enquêtes origines-destinations

Dans le cadre de mandats d'études menés par la CORAT ces dernières années, certains membres de la CORAT et le bureau team+ ont évoqué l'intérêt qu'une enquête origines-destinations pourrait avoir pour la Riviera.

Suite à un test réalisé sur la commune de Montreux, la CORAT a invité un représentant de Swisscom en juin, afin qu'il présente le concept "Smart City" qui a été testé sur plusieurs villes suisses, dont celles de Fribourg et de Genève. L'objectif de ce projet est de se baser sur le numérique (traçabilité des smartphones) pour capter la mobilité en temps réel et d'utiliser les données de manière dynamique et interactive.

La CORAT est intéressée au principe de développer une enquête origines-destinations selon la méthodologie "Smart City". Une première séance de concertation est fixée début 2018, dans le but de définir quelles pourraient être les modalités concrètes de travail et le coût y relatif.

Dans cette perspective, un montant a été porté au budget 2018 de la CIEHL. Ledit budget a été adopté par les dix Conseils communaux fin 2017.

Projets à incidence régionale / Mise en œuvre suite au PA T/U Rivelac

La CORAT permet aux communes de s'informer mutuellement sur les projets importants qui peuvent impacter la région et/ou des communes voisines, ainsi que sur l'état d'avancement des projets de mise en œuvre qui découlent des mandats d'études octroyés à la suite du PA T/U Rivelac. Les principaux éléments évoqués lors de ces échanges sont les suivants :

- > la révision des PGA communaux. La stratégie d'aménagement du territoire de Vevey a été présentée en juin;
- > l'état d'avancement des études et des planifications en cours ou à venir sur le site stratégique de La Veyre-Fenil (suite du chantier URB7 du PA T/U);
- > les projets de réaménagements sur la RC 780 (suite du schéma directeur d'aménagement de la RC 780);
- > les projets de réaménagements et/ou d'études complémentaires sur les RC 743 et 744 (suite de l'étude d'accessibilité Ouest de l'agglomération);
- > le réaménagement du chemin des Boulingrins (mesure du PA T/U). Le préavis sur le crédit de construction a été adopté par les Conseils communaux de St-Légier-La Chiésaz (30.10.2017), Blonay (08.11.2017) et La Tour-de-Peilz (25.10.2017). Les travaux sont planifiés en 2018;
- > la mise en service en décembre 2017 d'une nouvelle ligne VMCV 216 Vevey-Bossonnens, en complément de ligne 213 Vevey-Châtel-St-Denis (suite de l'étude sur le développement des TP sur la Riviera - rapport d'analyse ligne 213 d'août 2016);
- > l'implantation à la rentrée 2017 de quatre stations de vélos en libre-service (VLS) dans la partie riveraine de Montreux (suite de l'étude VLS).

ACTIVITÉS 2017 DE LA CORAT RIVIERA RELATIVES AUX OBJETS CANTONAUX / FÉDÉRAUX

Plusieurs objets cantonaux et fédéraux ont également été abordés et/ou traités dans le cadre de la CORAT, dans la mesure où ils ont une incidence pour la Riviera et les communes. Ils sont brièvement cités ci-après.

> **Application de la 4^{ème} révision du plan directeur cantonal (PDCn4) et projet de nouvelle LATC. En particulier :**

- la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités vaudois;
- le bilan du potentiel d'accueil de nouveaux habitants à l'intérieur du périmètre compact de l'agglomération Rivelac;
- le maintien du statut de l'agglomération Rivelac et ses implications.

> **Hors zone à bâtir**

Le SDT a présenté les modalités relatives aux constructions et installations hors zone à bâtir aux communes du district Riviera - Pays-d'Enhaut, lors d'une séance de la CSD en avril 2017, qui a été élargie pour la circonstance aux membres de la CORAT.

> **Consultation fédérale sur l'OUMin**

L'Office fédéral des routes (OFROU) a mis en consultation les adaptations des diverses bases légales, dont l'OUMin. Les agglomérations vaudoises ont été consultées par l'intermédiaire du Canton de Vaud qui est l'interlocuteur de la CH.

Les trois secteurs géographiques de l'agglomération Rivelac ont pris position dans ce cadre. En l'occurrence, pour la Riviera, la CORAT a été consultée sur le projet de réponse et l'a validé.

> **Groupe de travail OFROU - Autoroute A9**

Un GT a été constitué sous l'égide de l'OFROU, dans le cadre du projet de nouvelle autoroute entre Villars-Ste-Croix et Montreux. La Riviera a été sollicitée pour participer aux travaux de ce GT, en désignant un délégué politique / technique. La nomination s'est faite dans le cadre de la CORAT, qui a désigné M. Martin, président de la CORAT, ainsi que le chef du service des travaux publics de Montreux. Un retour sur l'évolution des réflexions a été fait régulièrement lors des séances plénières.

AUTRES DOSSIERS SUIVIS DANS LE CADRE DE LA CORAT

Bus du Petit Prince

Pour rappel, dès 2015, les 16 exécutifs concernés (10 Riviera / Villeneuve / 5 Veveyse Fribourgeoise) ont accepté de modifier l'exploitation du Bus du Petit Prince en réduisant le nombre de courses par soirée de 14 à 10.

L'année 2017 présente une fréquentation plutôt stable par rapport à 2016, ce qui est vraisemblablement dû au fait qu'il n'y ait pas eu de promotion particulière du Bus du Petit Prince, selon les VMCV.

Terrains de football

Pour rappel, les dix CC de la Riviera ont adopté fin 2007 le préavis sur le financement régional de dix terrains de football, pour un montant global et maximal de Fr. 9'890'000.-.

Les cinq sites prévus ont été réalisés selon les étapes suivantes :

- > 2008 : Gérénez / La Veyre-d'En-Haut;
- > 2009 : Praz-Dagoud;
- > 2011 : Coppet
- > 2016 : Saussaz Ouest.

Les installations footballistiques de Saussaz Ouest ont été inaugurées début septembre 2016, dernière étape de réalisation prévue dans le cadre du préavis régional.

Comme mentionné dans le rapport d'activités 2016, les contributions des communes ont été facturées en janvier 2017, sur la base du décompte final.

LEXIQUE D'APPUI

BTC	Bureau technique de coordination (agglomération Rivelac)
BTI	Bureau technique intercommunal (communes du cercle de Corsier)
CC	Conseil communal
CH	Confédération
CIEHL	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
COFIL	Comité de pilotage (agglomération Rivelac)
COORDAT	Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire (Haut-Lac)
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (Riviera)
CSD	Conférence des syndicats de la Riviera
FORTA	Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération
GT	Groupe de travail
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OUMin	Ordonnance sur l'utilisation de l'impôt sur les huiles minérales à affectation obligatoire sur le trafic routier
PA	Projet d'agglomération
PA T/U	Projet d'agglomération transports et urbanisation
PDCn4	Plan directeur cantonal (4 ^{ème} version)
PGA	Plan général d'affectation
RC	Route cantonale
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SDT	Service du développement territorial
SPECo	Service de la promotion économique et du commerce
TP	Transports publics
VACo	Villes et agglomérations ayant droit aux contributions de la Confédération
VLS	Vélos en libre service
VMCV	Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve

Vevey, le 20 février 2018 / SAI-LMS/nc